

SITE ESTUAIRE

- Charte de l'espace expression – Rubrique « Retours sur événements »

Le contenu des articles des contributeurs doit se rapporter à des événements passés annoncés dans le magazine Estuaire et auxquels le contributeur a assisté.

Chaque contributeur est libre d'exprimer son avis sous forme de compte-rendu rédigé selon les règles établies ci-dessous.

- Le contributeur donne un point de vue individuel (sauf entité rédactionnelle collective reconnue) sur une animation à laquelle il a assisté.
- Tout propos discriminatoire, grossier ou diffamant est naturellement exclu ainsi que tout discours promotionnel d'un produit, d'une structure ou d'une idéologie commerciale, politique ou religieuse.
- Toute photo ou vidéo doit être prise par le contributeur lui-même ou un proche, dans le respect de la vie privée d'autrui, notamment du droit à l'image. Il est fortement conseillé d'y ajouter un crédit photographique (signature).
- Toute reprise de contenus issus d'autres publications est interdite.
- Les articles envoyés sont mis en ligne après validation de l'administrateur. Estuaire se réserve le droit de ne pas diffuser tout contenu qui violerait cette charte et les lois en vigueur. Estuaire peut retirer les articles dans des délais qui lui sont nécessaires pour assurer une bonne gestion du site.
- Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.